Attaque au couteau à Hambourg (All). le migrant déséquilibré ne répondra pas d'acte terroriste

10/11/2017 à 18h09

Ahmad A., Palestinien de 26 ans, auteur d'une attaque mortelle au couteau fin juillet à Hambourg a été mis en accusation pour meurtre et tentative de meurtres. L'acte de terrorisme n'a pas été retenu par l'accusation.

Le Palestinien de 26 ans auteur d'une attaque mortelle au couteau fin juillet à Hambourg (nord de l'Allemagne) a été mis en accusation pour meurtre et tentative de meurtres, mais pas pour acte de terrorisme.

Même si le jeune homme a qualifié son acte de « **contribution au Djihad mondial** », la guerre sainte menée par les extrémistes musulmans, l'enquête n'a révélé aucun lien avec l'organisation État islamique, a expliqué le Parquet antiterroriste de Karslruhe dans un communiqué.

Il avait par la suite blessé six autres personnes avant d'être arrêté dans sa course puis maîtrisé par des badauds.Selon les enquêteurs, le demandeur d'asile, jugé « **psychologiquement instable** » par la police, a choisi ses victimes au hasard, par vengeance face aux injustices subies selon lui par les musulmans dans le monde.Le Parquet avait déjà estimé cet été qu'Ahmad A. n'avait pas de lien avec le groupe État islamique ou d'autres organisations terroristes, accréditant la thèse du « **loup solitaire** ». Né aux Emirats arabes unis, il était arrivé en mars 2015 en Allemagne depuis la Norvège. (…)

www.ouest-france.fr